

en bref



Les objectifs du plan bâtiment du Grenelle de l'environnement.

Réduire les consommations d'énergie de 38 %.

En 2012, tous les nouveaux bâtiments seront à basse consommation (BBC).

En 2020, ils seront tous à énergie positive (BEPOS) : une maison, un immeuble produiront chacun plus d'énergie qu'ils n'en consommeront.

La loi Grenelle 1 fixe un rythme de 400 000 logements à rénover par an à compter de 2013 et de 800 000 logements sociaux les plus énergivores d'ici 2020.

Tous les bâtiments de l'État et de ses établissements publics seront engagés dans une rénovation énergétique avant fin 2012 avec pour objectif de réduire, d'ici 2020, leurs consommations énergétiques d'au moins 40 % et les émissions de gaz à effet de serre de 50 %.

Les toutes premières tuiles solaires ont été récemment lancées sur le marché par Saint-Gobain.

Élégantes, autoportantes, parfaitement étanches sans sous-structure, elles s'adressent notamment aux grandes toitures, bâtiments industriels et agricoles. Les tuiles solaires SG Solar Sunstyle de Saint-Gobain ont récemment décroché la médaille d'or du concours de l'innovation Batimat 2009 dans la catégorie gros oeuvre. Prochainement, ces tuiles devraient être lancées en version rouge-orangé pour un rendu encore plus « traditionnel ». www.saint-gobain-solar.com



Les crédits d'impôts 2011

Le crédit d'impôt développement durable.

C'est une disposition fiscale permettant aux ménages de déduire de leur impôt sur le revenu une partie des dépenses réalisées pour certains travaux d'amélioration énergétique portant sur une résidence principale. Pour 2011 les crédits vont de 22 % à 45 % selon la nature de l'investissement. Le montant des dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt est plafonné à 8 000 € pour une personne seule et 16 000 € pour un couple soumis à imposition commune. Cette somme est majorée

de 400 € par personne à charge. Renseignements sur www.ecocitoyens.ademe.fr

Prêt à taux zéro.

Si vous êtes primo accédant, vous pouvez peut-être bénéficier de cette aide. Le prêt à taux zéro se substitue au crédit d'impôt « intérêts d'emprunt », à l'ancien dispositif de prêt à taux zéro et au Pass-Foncier. **Vous pourrez bénéficier d'un PTZ + encore plus avantageux si vous optez pour un logement consommant très peu d'énergie (certifié BBC).**



Création d'un éco quartier à Espinasses.

La communauté de communes du Pays de Serre Ponçon a lancé un avis d'appel public à la concurrence pour un ambitieux projet de création d'un éco-quartier sur le quartier du Claps. L'équipe pluridisciplinaire retenue, dont fait partie Ocre, aura pour mission d'imaginer l'évolution du bâti pour arriver à un bon équilibre social, une intégration de qualité, la création d'une circulation douce et une diversité des fonctions dans le cadre d'une démarche de développement durable et innovante.

Lancée par l'Institut national de sécurité routière et de recherches, la démarche éco2mobilité prône une conduite responsable, alliant économie (carburant, usure du véhicule...), écologie (rejets à effet de serre) et sécurité routière. Bref, (se) conduire différemment est décidément bon pour tout le monde ! Conseils et règles de bonne conduite sur www.inserr.org.

Un nouveau portail vers l'information publique environnementale !

Piloté par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, www.toutsurlenvironnement.fr offre à ce jour plus de 20 000 ressources sur de nombreux thèmes tels que l'environnement, la consommation ou encore le tourisme...

Initié par l'État, la région PACA et l'ADEME

(Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), la Charte chantiers verts engage les acteurs du bâtiment et de la construction à mettre en place des chantiers plus respectueux de l'environnement (propreté, gestion durable des déchets, limitation des emballages...). Informations sur www.chantiervert.fr.

Un métier qui a de l'avenir ! Thermicien

La norme de la nouvelle réglementation RT2012 impose une étude thermique réglementaire pour le dépôt du permis de construire. En outre, il est intéressant d'associer un thermicien spécialisé dans les bâtiments basses consommation et en énergies renouvelables dès la phase de conception pour optimiser votre projet en terme de confort et de coûts. Ocre, Assistant à Maîtrise d'ouvrage s'est d'ailleurs doté d'une toute nouvelle recrue, Mallorie Roman, titulaire d'un DUT « Génie thermique énergie » et d'une licence professionnelle « maîtrise des énergies et énergies renouvelables ». Ses simulations valident et nous aident à améliorer les solutions de construction envisagées. Mallorie Roman est à votre service pour vos projets de maisons individuelles comme pour des collectifs ou des bâtiments dans le tertiaire.

Contacts : 04.92.20.25.25
mallorie.roman@webocre.fr

Chiffre clé

De 40 à 70 % ! C'est la contribution des achats des ménages (alimentation, habillement...) au réchauffement climatique et à l'effet de serre. Le reste résultant des constructions, du logement et du transport.

Source : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Lu pour vous

Le guide du routard du tourisme durable 2010-2011. Plus d'une soixantaine de nouvelles adresses (dont 40 en France) et une ouverture sur d'autres continents (Asie, Afrique et Amérique du Sud). Tous les bons tuyaux pour voyager malin... et responsable. Prix public : 9,90 €

La résonance entre l'homme et son environnement

Dispositif d'investissement

À compter du 1^{er} janvier 2011, le dispositif Scellier évolue ; le taux de la réduction d'impôt passe en effet à 22 % pour les logements BBC et à 13 % pour les logements non BBC. Ce dispositif permet une réduction d'impôts pour les logements loués nus en tant que résidence principale. Renseignements sur www.anil.org.



smose

Rêveur

Concepteur

Bâtitseur

Promoteur

d'une autre manière d'habiter

www.webosmose.net - 06 74 97 07 09



*Etre homme, c'est précisément être responsable.
C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde.
Antoine de Saint-Exupéry*